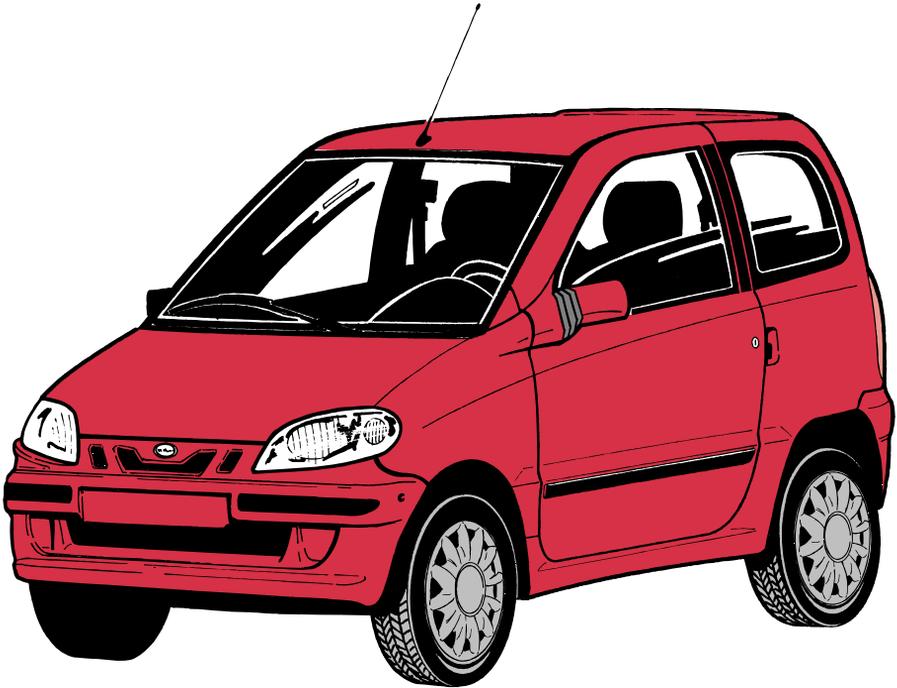


**3** GARANTIE  
**ANS**



**NOTICE D'UTILISATION  
ET D'ENTRETIEN**



*Virgo III*

Vous venez de prendre possession de votre **MICROCAR**.

Nous vous confirmons que votre véhicule a été conçu et fabriqué avec soin et méthode dans les meilleures conditions sur les chaînes des ateliers **MICROCAR**, en Vendée.

Tout a été mis en oeuvre pour que vous puissiez pleinement profiter de votre **MICROCAR**. Un réseau de concessionnaires et d'agents agréés est à votre disposition pour vous assurer les services souhaités et la meilleure maintenance possible.

Dans cette notice d'utilisation et d'entretien, vous trouverez des conseils qui vous aideront à utiliser votre **MICROCAR** en toute tranquillité.

Bonne route.



## SOMMAIRE

	Page
<b>I - CONSIGNES DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>4</b>
<b>II - ÉQUIPEMENTS</b>	
Ouverture et Verrouillage .....	6
Identification du véhicule .....	9
Réservoir lave-glace .....	9
Réglage des sièges .....	10
Ceinture de sécurité .....	10
Poste de conduite .....	12
Combiné de bord .....	13
Éclairage et signalisation .....	15
Commande essuie-glace, lave-glace .....	15
Commandes console centrale .....	16
Aération - Chauffage - Désembuage .....	17
Démarrage .....	17
Lever inverseur .....	18
Frein à main .....	18
Maniement des accessoires .....	19
<b>III - CONSEILS PRATIQUES</b>	
Niveau d'huile - Remplissage huile moteur .....	21
Liquide de frein .....	22
Fusibles .....	22
Batterie .....	23
Pression des pneus .....	23
Remplacement d'une roue .....	24
Tableau des lampes .....	26
Remplacement des lampes .....	26
<b>IV - TECHNIQUE</b>	
Caractéristiques .....	27
Lubrifiants .....	27
Dimensions .....	28
<b>V - ENTRETIEN ET RÉVISION</b>	
Rodage .....	29
Opération de révision .....	29
Périodicité des révisions .....	30
<b>VI - CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE</b>	
Conditions de garantie .....	34
Application de la garantie .....	35

## I - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### FORMATION

- La conduite de la VIRGO est interdite aux moins de 16 ans, elle doit être utilisée exclusivement par des personnes responsables, préalablement instruites sur l'emploi du véhicule et autorisées à s'en servir.
- La responsabilité des dommages causés à autrui incombe toujours à l'utilisateur.
- Ne pas oublier que le véhicule a été conçu principalement pour un usage routier. Pour tout autre emploi, demander auparavant conseil au constructeur.
- Lire attentivement cette notice avant de procéder à la mise en marche, à l'utilisation, à l'entretien, au ravitaillement en combustible ou à d'autres opérations sur le véhicule. Quelques minutes consacrées à la lecture économiseront du temps et de la fatigue.
- Se familiariser avec les commandes et l'utilisation correcte du véhicule.

### PRÉPARATION

- **ATTENTION DANGER** : Le carburant est hautement inflammable.
- Faire le plein à l'extérieur uniquement.
- Stocker le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet.
- Ajouter du carburant avant de démarrer le moteur. Ne jamais enlever le bouchon du réservoir gazole pendant que le moteur tourne.
- A la pompe, éviter le plein de gazole à ras bord.
- Remettre correctement en place les bouchons des réservoirs.
- Remplacer les silencieux d'échappement défectueux.

## FONCTIONNEMENT

- Ne jamais laisser fonctionner le moteur dans un local fermé ou en tout lieu insuffisamment aéré ; les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé et ils peuvent même s'avérer mortels.
- Le carburant et l'huile sont inflammables :
  - Lorsque vous faites les pleins après avoir roulé, faites très attention à ne pas renverser du gazole ou de l'huile sur le moteur ou le pot d'échappement.
  - Si vous renversez du gazole ou de l'huile moteur sur le pot d'échappement, essuyez-le immédiatement, avant de mettre le moteur en marche.
  - Arrêtez toujours le moteur pour faire le plein de gazole ou d'huile.
  - Ne manipulez pas du gazole ou de l'huile en fumant ou à proximité d'une flamme vive.
- Ne pas modifier les réglages de régulation de vitesse du moteur et ne pas utiliser le moteur en survitesse.
- Avant de quitter le poste de conduite :
  - mettre le frein de parc,
  - arrêter le moteur et enlever la clé de contact.
- Toujours rester correctement assis au poste de conduite lors de l'utilisation du véhicule.
- Ne jamais inverser brusquement le sens de marche pour arrêter ou reculer. Marquer un léger temps d'arrêt au point neutre. Attendre le ralenti du moteur avant de manoeuvrer le levier inverseur.
- Ne jamais laisser les clés sur le véhicule, à la portée des enfants.

## MAINTENANCE

- Avant d'intervenir sur n'importe quel composant de l'installation électrique, débrancher le câble de masse de la batterie.
- Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Agent MICROCAR, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique.
- Respecter les périodicités d'entretien. Rappelez-vous que le véhicule nécessite de petites interventions propres à en garantir le bon fonctionnement.
- La batterie contient des acides. La manipuler avec précautions.
- Ne vous servez jamais d'un briquet ou d'une allumette pour vous éclairer lorsque vous vérifiez le niveau de la batterie, du carburant ou pour chercher une fuite, vous pourriez provoquer une explosion.

## II - ÉQUIPEMENTS

### OUVERTURE ET VERROUILLAGE

#### Clé pour ouvrant

La clé verrouille et déverrouille les portes. Mettre quelques gouttes d'huile fine dans les serrures au début de l'hiver.

#### Télécommande de verrouillage ✱

Ce dispositif remplit les mêmes fonctions que les clés de portes. Le verrouillage ou le déverrouillage est assuré indifféremment par la télécommande ou par action de la clé dans les serrures de portes. A proximité de l'une des portes de votre véhicule, presser le bouton (1), le témoin (2) s'allume et ordonne le verrouillage ou le déverrouillage.

#### Porte de l'extérieur

Pour ouvrir, soulever le levier situé derrière la feuillure de porte.

#### Hayon arrière

Pour ouvrir le hayon actionner le levier (situé à gauche du siège passager).

Soulever le hayon et l'accompagner vers son ouverture maximale.

Fermeture :

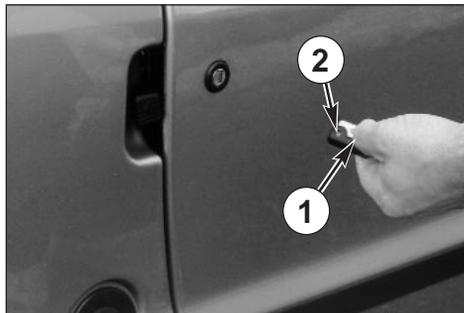
descendre le hayon, le claquer en l'accompagnant, s'assurer du verrouillage.

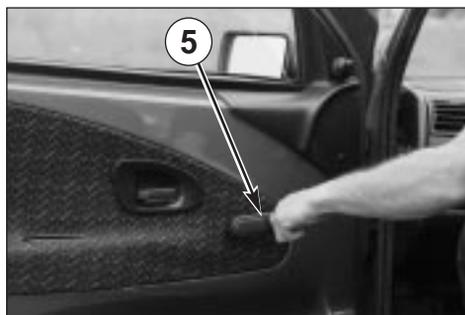
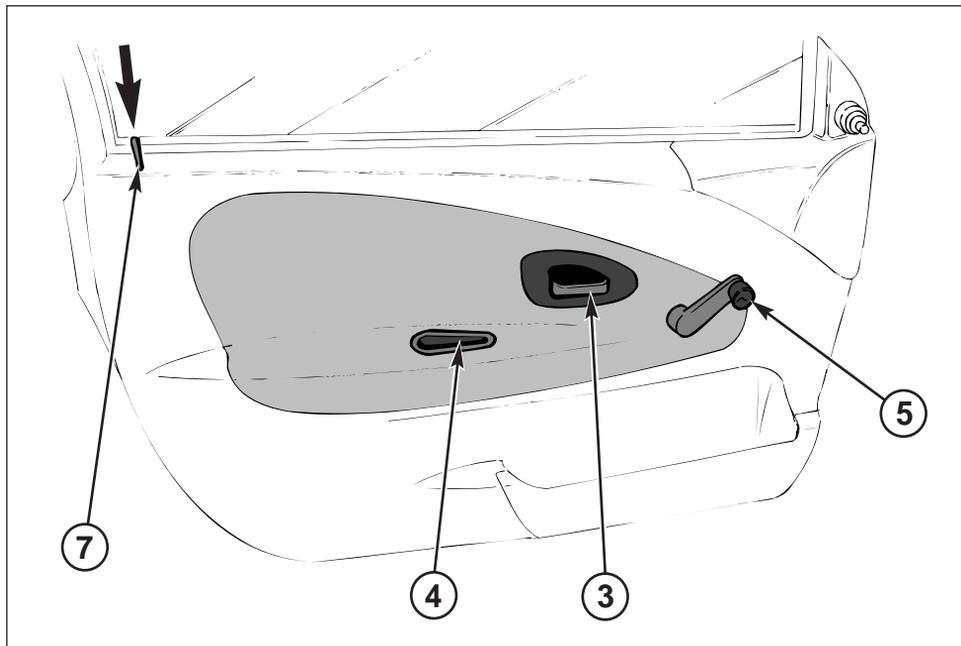
#### Bouchon réservoir carburant

Le bouchon de réservoir est du type étanche.

Capacité du réservoir : 18 litres.

Le bouchon de réservoir à clé ✱ s'ouvre avec la clé des ouvrants





### Porte de l'intérieur

Pour ouvrir, tirer sur le levier (3) en poussant la porte. Pour fermer, tirer la porte en vous servant de l'empreinte (4) dans l'accoudoir.

### Glace de porte

Descendre ou remonter par l'intermédiaire de la manivelle (5).★



### Lève-vitre avant électrique ★

Manoeuvrer les contacteurs (6) pour descendre et monter les vitres.

### Verrouillage intérieur

Pour verrouiller ou déverrouiller, manoeuvrer le bouton de condamnation (7). Pour ouvrir, tirer la commande (3). La manoeuvre peut se faire uniquement porte fermée.

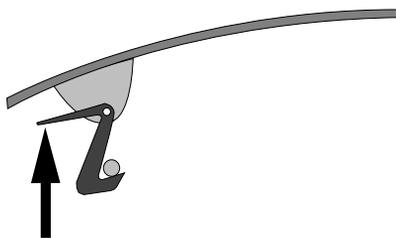
**Capot moteur**

Ouverture de l'intérieur (sous tableau de bord côté chauffeur) :

Tirer pour déverrouiller le capot.



Soulever le capot pour permettre d'appuyer sur la palette de sécurité (retenue de capot),



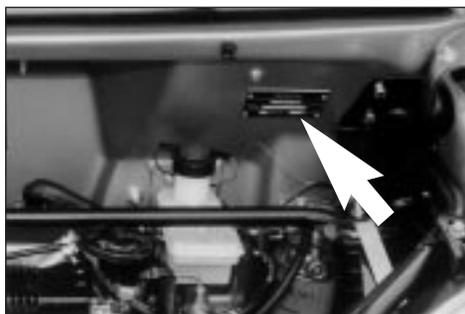
**Attention : Ne jamais tenter d'ouvrir le capot moteur en marche.**

Lever le capot et le maintenir en position à l'aide de la tringle.

Fermeture : remettre la tringle en place, descendre le capot, le claquer en l'accompagnant, s'assurer du verrouillage.



## IDENTIFICATION DU VEHICULE



La **plaque constructeur** est située dans le compartiment moteur sur le tablier avant.

Le **numéro de châssis** est frappé à froid sur le support d'enrouleur de ceinture arrière droit.



## RÉSERVOIR LAVE-GLACE

Lors d'un déplacement important, vérifier avant votre départ, le niveau de votre réserve d'eau. Le compléter si besoin.

Utiliser un produit lave-glace standard afin d'éviter le gel du liquide par temps froid.

Utiliser votre lave-glace dès qu'un dépôt se forme sur votre pare-brise.

L'efficacité du nettoyage dépend pour beaucoup de l'état et de la propreté du balai d'essuie-glace.

Par temps de gel, libérer à la main le balai d'essuie-glace et dégeler votre pare-brise en utilisant des produits de dégivrage standard avant de prendre la route.



UTILISE ET RECOMMANDE



## RÉGLAGE DES SIÈGES

Tirer la commande vers le haut, faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour rechercher votre meilleure position de conduite. ★

Relâcher la commande et vérifier le verrouillage du siège.

### Dossiers réglables ★

Pour régler l'inclinaison du dossier, manoeuvrer le levier (1) vers le haut, accompagner le dossier avec le dos, libérer le levier en s'assurant que le dossier est bloqué dans la position désirée.

### Appuie - Tête ★

Pour régler monter ou descendre suivant la position désirée.

## CEINTURE DE SÉCURITÉ

Tous les mouvements de la sangle doivent être donnés sans à-coup.

Pour que la ceinture soit efficace en cas de choc, il convient après l'avoir bouclée, de vérifier que la sangle soit bien tendue et non vrillée tant sur le thorax que sur l'abdomen.

Pour boucler la ceinture, enfoncer le loqueteau jusqu'au déclic.

Pour déboucler, presser sur le bouton rouge jusqu'à l'éjection du loqueteau.

Pour une bonne protection, les ceintures de sécurité doivent être aussi tendues que possible, tout en demeurant confortables. Une ceinture trop lâche réduit considérablement la protection.

Ne laisser personne porter une sangle thoracique qui passe au-dessus de la poitrine ou près du cou ou du visage. Pour les enfants, utiliser impérativement un réhausseur.

Ne faites jamais passer la sangle thoracique sur l'extérieur du bras ou derrière le dos. Ne modifier pas et ne démonter pas le mécanisme de la ceinture. Si le mécanisme a été soumis à un choc important, faites remplacer la ceinture par un concessionnaire MICROCAR, même s'il n'y a pas de dommage apparent.

### **Important**

*Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.*

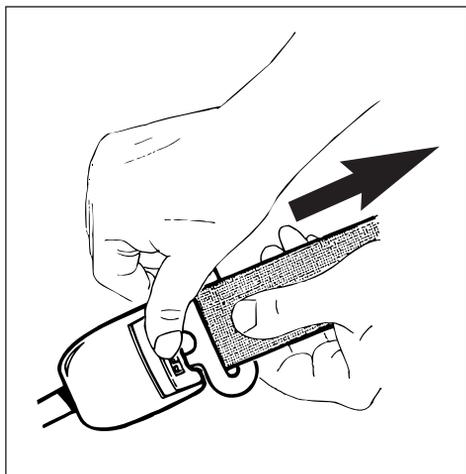
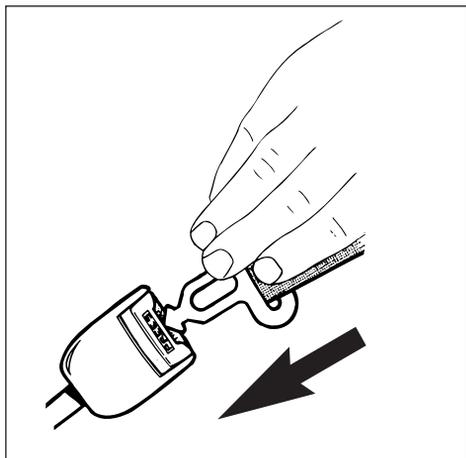
*N'attacher jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture..*

### **Lorsque le passager est un enfant.**

L'utilisation de dispositifs de retenue pour les bébés et les enfants est réglementée. Respecter les lois de la région où vous vous trouvez.

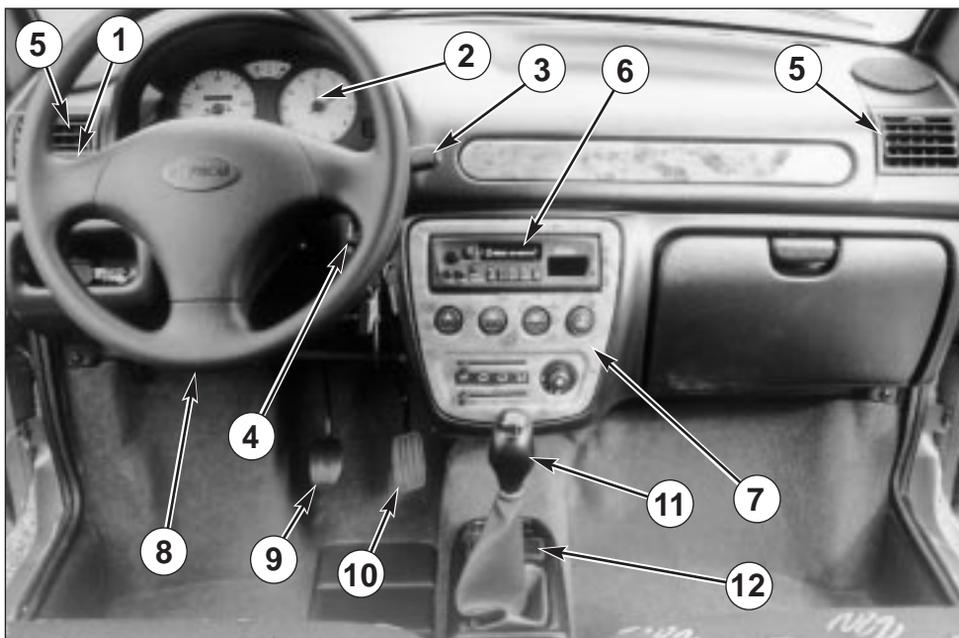
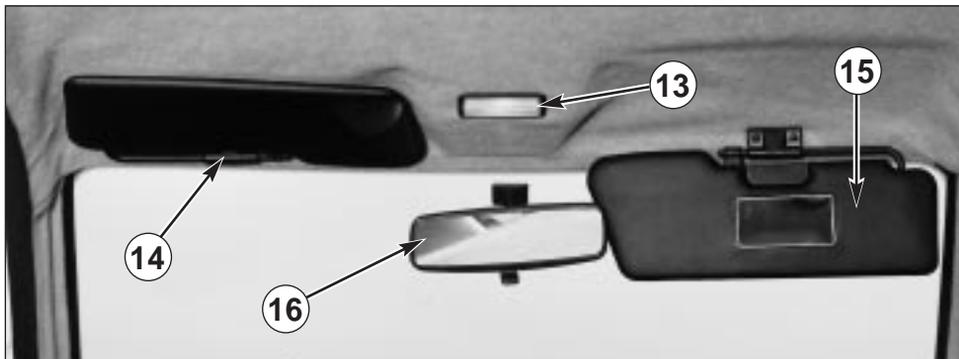
Pour les enfants dont la taille ne permet pas le port correct de la ceinture de sécurité adulte, plusieurs moyens de retenue existent : porte-bébé, nacelle, siège de type coquille ou bouclier, coussin de réhausse homologué, etc. ; leur choix dépend de la taille et du poids de l'enfant.

Pour fixer ces différents dispositifs de retenue, vous pouvez utiliser selon les cas les ceintures d'adultes existantes, ou les sangles spécifiques du siège enfant. **Mais dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant.**



**LE PORT DE LA CEINTURE EST OBLIGATOIRE**

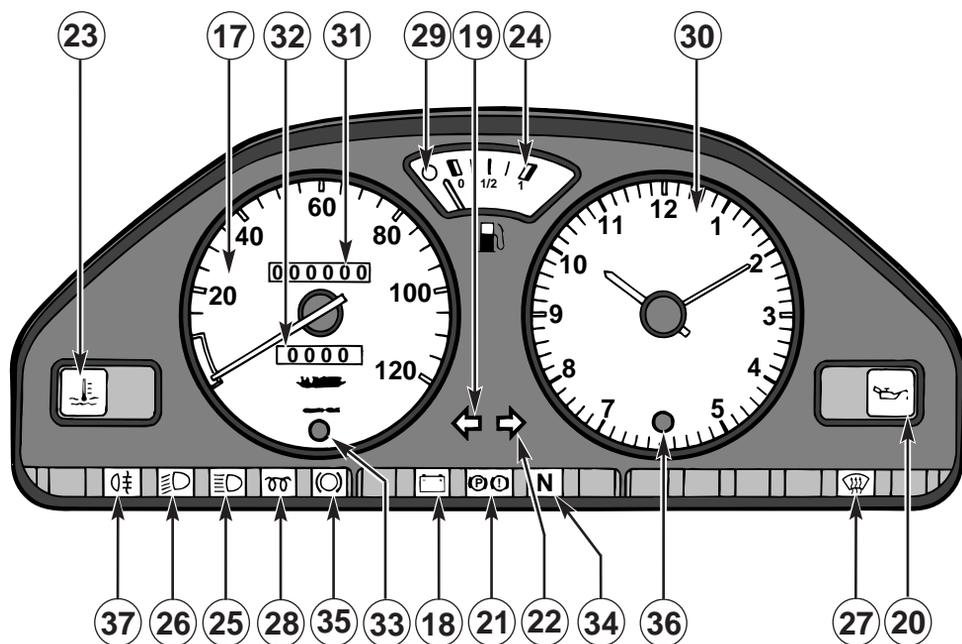
## POSTE DE CONDUITE



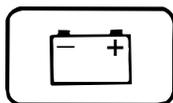
- 1 - Commande : Klaxon - Clignotant - Feux
- 2 - Combiné de bord
- 3 - Commande essuie-glace avec lave pare-brise
- 4 - Contacteur anti-vol à clé
- 5 - Aérateurs
- 6 - Boîtier vide-poches ou Radio K7 \*
- 7 - Console centrale
- 8 - Fusibles

- 9 - Pédale de frein
- 10 - Pédale d'accélérateur
- 11 - Levier inverseur AV.PM.AR
- 12 - Cendrier
- 13 - Plafonnier
- 14 - Pare-soleil chauffeur
- 15 - Pare-soleil passager
- 16 - Rétroviseur intérieur

## COMBINÉ DE BORD



- 17 - Compteur de vitesse
- 18 - Témoin charge batterie
- 19 - Témoin clignotant gauche
- 20 - Témoin pression d'huile moteur
- 21 - Témoin liquide de frein et frein à main
- 22 - Témoin clignotant droit
- 23 - Témoin température liquide de refroidissement (moteur bicylindre)
- 24 - Jauge à carburant
- 25 - Témoin feux de route
- 26 - Témoin feux de croisement
- 27 - Témoin désembuage dégivrage de la lunette arrière \*
- 28 - Témoin préchauffage (moteur bicylindre)
- 29 - Témoin mini carburant
- 30 - Horloge
- 31 - Compteur kilométrique
- 32 - Totalisateur kilométrique
- 33 - Remise à 0 du totalisateur kilométrique (Appuyer pour mise à zéro.)
- 34 - Témoin point mort
- 35 - Témoin usure plaquettes de frein
- 36 - Réglage horloge (Appuyer pour mise à l'heure.)
- 37 - Témoin feux de brouillard arrière

**COMBINÉ DE BORD****Témoin d'alerte****Charge batterie** (testé en position contact)

Doit être éteint lorsque le moteur tourne.

Peut s'allumer moteur au ralenti, doit s'éteindre dès le coup d'accélération.

Si il s'allume en permanence, joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

**Pression huile moteur** (testé en position contact)

Doit être éteint lorsque le moteur tourne.

Si il s'allume en cours de route, arrêter immédiatement le moteur.

Vérifier après 10 mn d'arrêt du moteur le niveau de l'huile, rajouter de l'huile si nécessaire.

Si le témoin reste allumé malgré un niveau correct, joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

**Niveau liquide de frein**

Si le témoin s'allume par intermittence (frein à main débloqué), faire remplir le réservoir de liquide de frein par votre concessionnaire. Celui-ci vérifiera une fuite éventuelle.

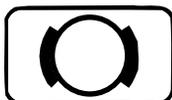
Si le témoin s'allume d'un seul coup, tester aussitôt votre freinage. Joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

**Température liquide de refroidissement (bicylindre)**

(testé en position contact)

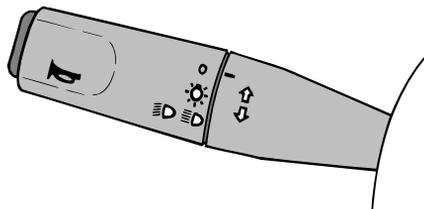
Si le témoin s'allume en cours de route, arrêter immédiatement le moteur, vérifier après 30 mn le niveau de liquide dans le radiateur, compléter si besoin.

Dans tous les cas joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

**Usure plaquettes de frein**

Si le témoin s'allume, vous devez faire vérifier au plus tôt vos plaquettes de frein.

## ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION



### Position 0

Les feux ne fonctionnent pas.

Faire pivoter la manette pour passer à la position



### Position

Les feux de position fonctionnent.

Faire pivoter la manette pour passer à la position



### Position

Les feux de croisement et de route fonctionnent, tirer la commande vers soi pour inverser feux de croisement et feux de route.

Quelle que soit la position de la commande, on obtient :

- Avertisseur sonore en appuyant,
- Indicateur de direction, (gauche vers le bas - droit vers le haut),
- Appel de phare en tirant vers soi.

Lors de l'ouverture des portes, un avertisseur sonore d'oubli d'extinction des feux se déclenche. ★

## COMMANDE ESSUIE-GLACE, LAVE-GLACE

### Position haute :

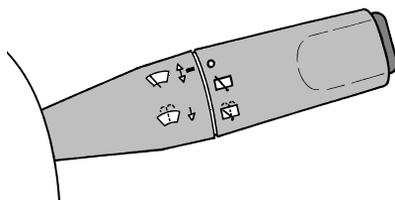
1<sup>ère</sup> position: Petite vitesse  
balayage normal continu.

2<sup>ème</sup> position: Grande vitesse  
balayage normal continu.

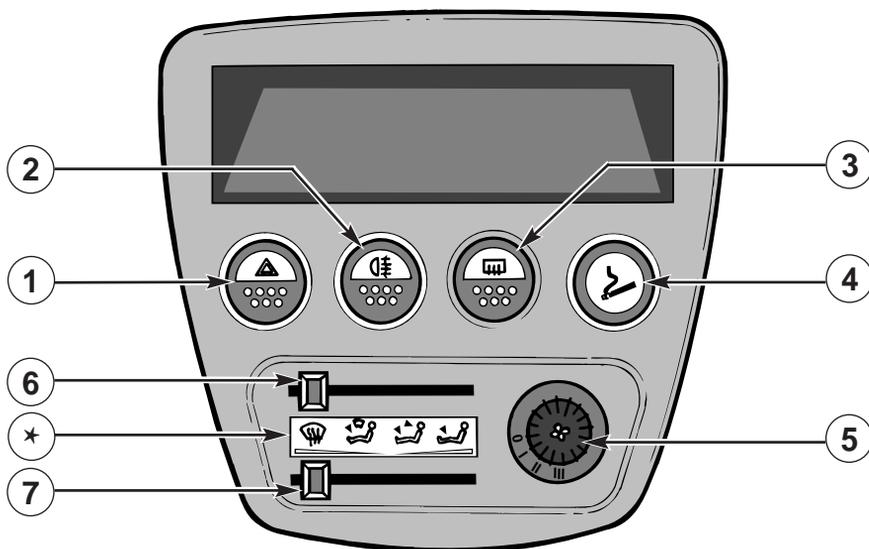
**Position basse** : balayage coup par coup

Position vers le volant : lave-glasse pare-brise

Faire pivoter la manette pour mettre en marche l'essuie-glasse arrière. ★



## CONSOLE CENTRALE

**1. Feux de détresse**

Enfoncer l'interrupteur, celui-ci restera enclenché et vous donnera le fonctionnement des feux de détresse. Enfoncer à nouveau l'interrupteur pour stopper les feux.

**2. Feux de brouillard arrière \***

Enfoncer l'interrupteur, celui-ci restera enclenché et vous donnera le fonctionnement du feu de brouillard arrière uniquement lors de l'utilisation des feux de croisement et de route. L'interrupteur devient lumineux dans cette position. Enfoncer à nouveau l'interrupteur pour stopper le feu.

**3. Désembuage dégivrage de la lunette arrière \***

Enfoncer l'interrupteur, pour démarrer le désembuage dégivrage de la lunette arrière. L'interrupteur devient lumineux dans cette position. Pour l'arrêter, enfoncer à nouveau l'interrupteur. Une sécurité a été installée pour permettre d'arrêter automatiquement le fonctionnement 15 minutes après la demande.

Tous les interrupteurs sont éclairés dès la manœuvre de la commande de feu.

**4 . Allume-cigare \***

Enfoncer à fond l'allume-cigare, lorsque la résistance est suffisamment chaude et après quelques secondes, il revient automatiquement en position utilisation.

**5. Ventilation**

Le débit d'air dans l'habitacle du véhicule est déterminé par le ventilateur ; la vitesse du véhicule n'ayant qu'une faible influence sur celui-ci.

Manœuvrer la commande de 0 à 3 pour régler le débit d'air.

## AÉRATION - CHAUFFAGE - DÉSEMBUAGE

### 6. Commande de répartition d'air ✱

Suivant sa position sortie d'air au pare-brise, aux pieds (de la droite vers la gauche).

### 7. Commande de température d'air

Suivant position air frais à chaud (de la droite bleu vers la gauche rouge).

Les aérateurs sont constamment alimentés en air chaud-froid ou mitigé suivant la position de la commande de température d'air. Pour stopper l'arrivée d'air, fermer les volets des aérateurs.

#### Chauffage

Ouvrir les volets des aérateurs, orienter les grilles, manoeuvrer la commande de répartition d'air ✱ et mettre la commande de température sur la zone rouge. Mettre la ventilation pour un chauffage plus rapide.

#### Désembuage

Fermer les aérations de chauffage, manoeuvrer la commande de répartition d'air ✱ à droite et mettre la commande de température sur la zone rouge. Mettre la ventilation pour un désembuage plus rapide.

## DÉMARRAGE



**S = Arrêt + Antivol** pour blocage de la direction.

La clé peut être retirée. Pour débloquer la direction, manoeuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer.

**A = Arrêt du moteur** sans blocage de la direction.

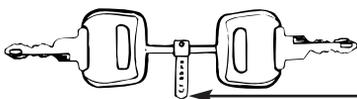
**M = Contact moteur accessoires et préchauffage moteur.**

**D = Démarrage** : lâcher la clé dès que le moteur tourne.

Ne jamais revenir sur cette position durant le fonctionnement du moteur.

### Jeu de clés

Reporter dans cet encadré le n° des clés et conserver l'étiquetage (code barre). En cas de perte, cette précaution facilitera la fourniture rapide de nouvelles clés en faisant votre demande à votre concessionnaire MICROCAR.



### Démarrage moteur froid

Mettre le levier inverseur en position point mort. Tourner la clé en position **M**. Attendre l'extinction du voyant de préchauffage moteur ∞ (moteur bicylindre)

Enfoncer la pédale d'accélérateur à mi-course et actionner le démarreur à l'aide de la clé de contact, le voyant de préchauffage reste allumé quelques secondes après le démarrage (moteur bicylindre). Dès le démarrage du moteur, lâcher la pédale d'accélérateur, accélérer légèrement si le ralenti ne peut être tenu.

**ATTENTION** : Moteur au ralenti, envoyer le levier inverseur suivant votre sens de marche.

### Démarrage moteur chaud

Mettre le levier inverseur en position point mort. Tourner la clé en position **M**. Attendre l'extinction du voyant de préchauffage moteur ∞ (moteur bicylindre)

Actionner le démarreur. Le voyant ne s'allume pas si le moteur est à température suffisamment élevée. Dans ce cas, le démarrage peut être réalisé instantanément. Moteur au ralenti, envoyer le levier inverseur suivant votre sens de marche.

#### ÉVITER :



- d'emballer le moteur au point mort,
- de laisser tourner longtemps le moteur au ralenti,
- de démarrer sans attendre la fin du préchauffage (moteur bicylindre).

### LEVIER INVERSEUR

#### Manoeuvre du levier inverseur

Libérer la position du levier en amenant le levier vers la droite, et suivant la manoeuvre, sélectionner votre sens de marche.

Levier en avant = marche avant

Levier au centre = point mort

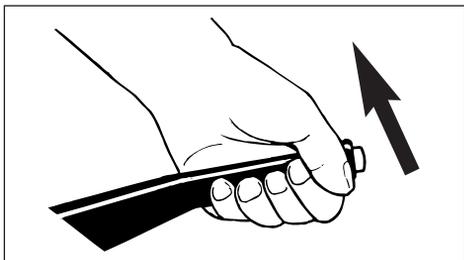
Levier en arrière = marche arrière



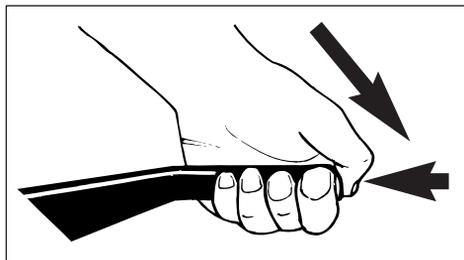
#### AUCUNE MANOEUVRE DU LEVIER NE DOIT ÊTRE RÉALISÉE :

- 1 - Tant que la voiture n'est pas complètement stoppée.
- 2 - Tant que le régime moteur n'est pas au ralenti.

### FREIN A MAIN



**Serrage** : Monter le levier vers le haut.



**Desserrage** : Appuyer sur le bouton poussoir et envoyer le levier vers le bas.

## MANIEMENT DES ACCESSOIRES



### Pare-soleil

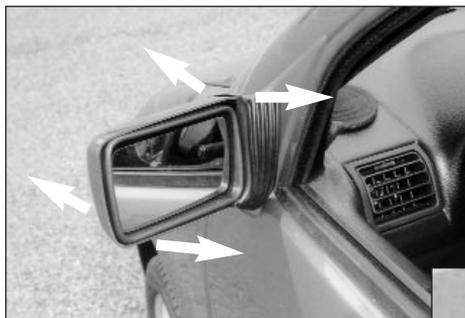
Rabattre sur le pare-brise.  
Possibilité de le rabattre sur la porte.

### Rétroviseur intérieur

2 positions (jour-nuit) ✱

### Plafonnier

S'allume à l'ouverture de l'une des portes.  
Porte fermée, manoeuvrer l'éclaireur.



### Rétroviseur

Préréglable de l'extérieur.  
Escamotable en cas de choc.



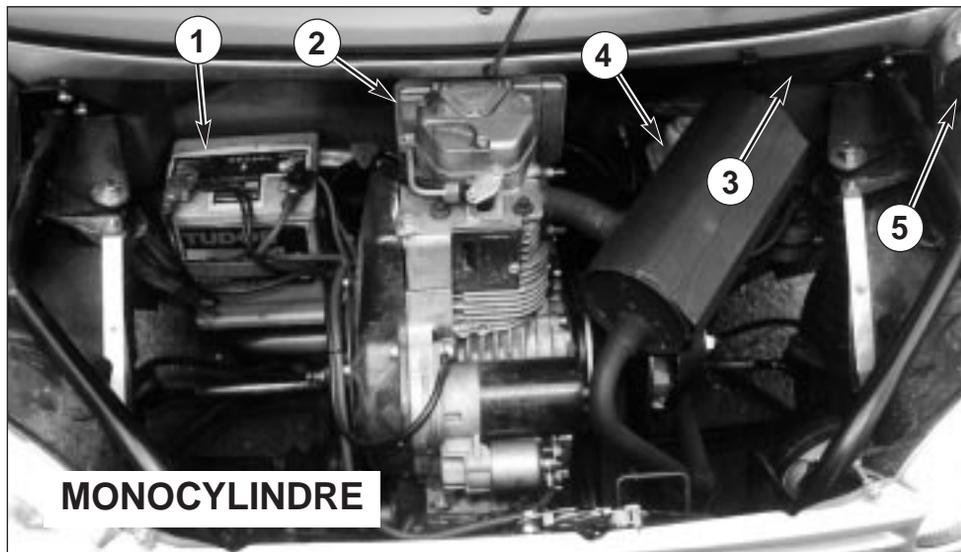
Réglable de l'intérieur ✱



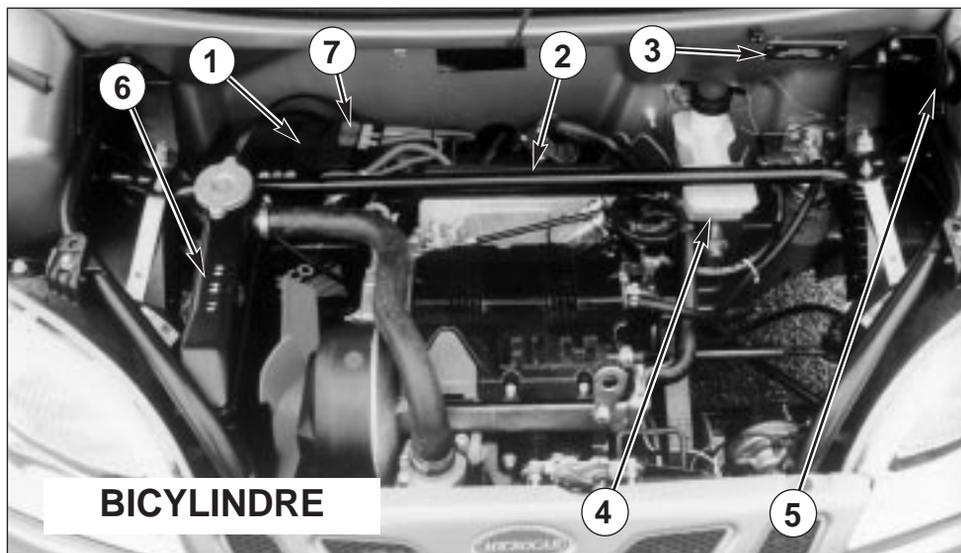
### Cendrier

Pour le déposer, tirer vers le haut.

## III - CONSEILS PRATIQUES



MONOCYLINDRE



BICYLINDRE

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| 1. Batterie                   | 5. Réservoir lave-glace                                   |
| 2. Filtre à air               | 6. Radiateur (moteur bicylindre)                          |
| 3. Plaque constructeur        | 7. Fusible de protection générale 50A (moteur bicylindre) |
| 4. Réservoir liquide de frein |   |



**Ne jamais tenter d'ouvrir le capot moteur en marche**

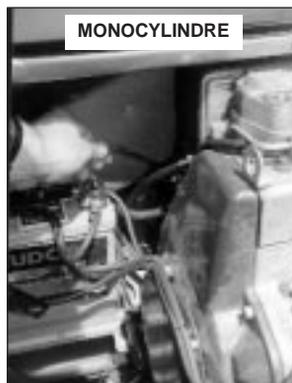
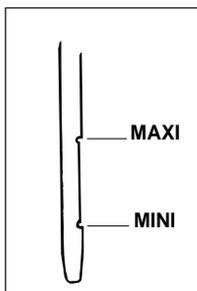
## NIVEAU D'HUILE REPLISSAGE CARTER

Contrôler les niveaux sur sol plat, moteur arrêté depuis 10 mn au minimum.

Vérifier le niveau régulièrement et avant chaque déplacement important.

Pour vérifier le niveau d'huile moteur, tirer la jauge.

Le niveau d'huile doit se situer entre les niveaux MINI et MAXI.



Pour ajouter de l'huile, tirer le bouchon de remplissage en tête moteur. Vérifier le niveau après avoir remis le bouchon.

Contenance du carter  
Bicylindre = 1,55 L  
Monocylindre = 1L

(voir paragraphe lubrifiant)



**Le niveau d'huile ne devra jamais passer en-dessous du niveau MINI  
et jamais au-dessus du niveau MAXI.**

**Dans les 2 cas, ceci peut entraîner la détérioration complète du moteur.**

*Ne pas approcher les mains, les outils, les vêtements ou d'autres objets près des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.*

*Pour ne pas risquer de vous brûler, laisser le moteur se refroidir avant d'effectuer une intervention dans le compartiment moteur, ne travailler sur un moteur chaud que s'il n'y a aucun risque.*

*Avant de refermer le capot, s'assurer qu'il ne reste aucun outil ou chiffon dans le compartiment moteur, ils risqueraient d'endommager les pièces et même de mettre le feu.*

## LIQUIDE DE FREIN

Vérifier le niveau du liquide de freinage au-travers du réservoir situé sous le capot moteur à l'avant gauche de votre véhicule. Si le témoin liquide de frein s'allume trop fréquemment, contacter au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.



Liquide de frein (synthétique)

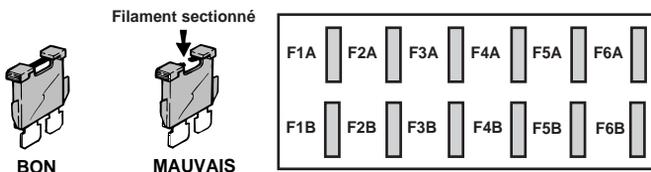
**(voir paragraphe lubrifiant)**

Le liquide de frein est excessivement corrosif, éviter de le mettre en contact avec la carrosserie ou les accessoires. Dans le cas contraire, nettoyer immédiatement les parties souillées en les dégraissant avec de l'alcool éthylique.

## FUSIBLES

La boîte à fusibles est située sous le tableau de bord côté chauffeur. En cas d'anomalie électrique, vérifier que les fusibles soient tous en bon état.

Pour faciliter la dépose et la pose des fusibles, utiliser une pince à bec plat.



	Monocylindre	Bicylindre	
<b>F1A</b>	25A	20A	Fermeture centralisée ✱
<b>F2A</b>	30A	30A	Contact clés
<b>F3A</b>	20A	20A	Avertisseur, feux de route
<b>F4A</b>	5A	5A	Montre, plafonnier
<b>F5A</b>	20A	20A	Warning, codes, veilleuses
<b>F6A</b>		30A	Bougies préchauffage
<b>F1B</b>		15A	Essuie-glace bicylindre, dégivrage lunette AR ✱
<b>F2B</b>	10A	10A	Alarme des feux, ✱ clignotants, tempo ✱, désembuage ✱
<b>F3B</b>	10A	10A	Combiné, électrovanne, régulateur, relais préchauffage (bicylindre)
<b>F4B</b>	10A	10A	Feu recul, ventilateur, radio ✱
<b>F5B</b>	15A	25A	Essuie-glace monocylindre, Lève-glace électrique ✱
<b>F6B</b>	15A	15A	Allume-cigares ✱, feux stop

Le fusible de 50 Ampères situé sur le câble + (rouge) de la batterie protège le circuit électrique dans son intégralité



**Toujours remplacer les fusibles par des fusibles de même ampérage. Ne jamais rien mettre à la place du fusible, même provisoirement, ceci pourrait provoquer un court-circuit allant jusqu'à mettre le feu au véhicule.**

## BATTERIE

Sans entretien

Tension nominale: 12 Volts

En utilisation normale aucun contrôle de niveau n'est à effectuer.

### Dépose

Débrancher la batterie en commençant toujours par le - (câble noir négatif).

Dévisser l'équerre de retenue pour sortir la batterie de son support.

### Repose

Veiller à la bonne orientation des bornes, rebrancher en commençant toujours par le + (câble rouge positif).

### Charge batterie

Avant de procéder à une charge, il faut débrancher la batterie d'abord par le câble - puis le câble +. Veiller à brancher correctement votre chargeur (voir notice d'utilisation du chargeur). Rebrancher ensuite vos câbles en commençant par le + pour finir par le -.

### Arrêt prolongé du véhicule

En cas d'arrêt prolongé du véhicule, il est conseillé de déconnecter le fusible de 50 Ampères situé sur le câble + (rouge) de la batterie.

## PRESSIION DES PNEUS

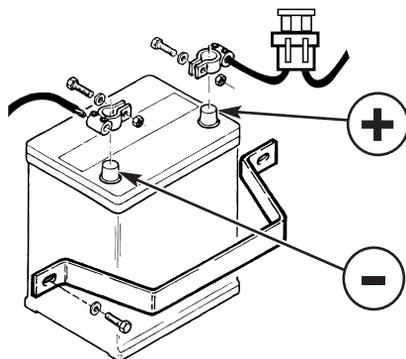
**AV. 1,4 bar**

**AR. 1,4 bar**

Faire vérifier la pression de la roue de secours. + 0,2 bar si long parcours à pleine charge.



**Un sur-gonflage comme un sous-gonflage entraîne l'usure prématurée des pneumatiques**



*Avant toute intervention sur les circuits électriques, débrancher le câble de la borne négative de la batterie.*

*Veiller à ne pas court-circuiter les bornes avec un outil ou un autre objet métallique, ceci pourrait endommager la batterie.*

*Les batteries contiennent de l'acide qui est une substance toxique et corrosive. Porter des lunettes de sécurité lors d'une manipulation de batterie et veiller à ne pas renverser l'électrolyte sur vous, vos vêtements ou sur le véhicule. En cas de contact avec l'électrolyte, laver les vêtements souillés et se rincer abondamment.*



## Remplacement des pneumatiques

Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste. En cas d'usure anormale des pneus, faire vérifier le parallélisme des trains AV.

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route. De plus, lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure. Ils doivent : soit être identiques à ceux constituant l'équipement d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par MICROCAR.

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques homologués par nos services techniques comportent des témoins d'usure qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant.

Une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourt à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influe sur la sécurité.

## Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

## REPLACEMENT D'UNE ROUE

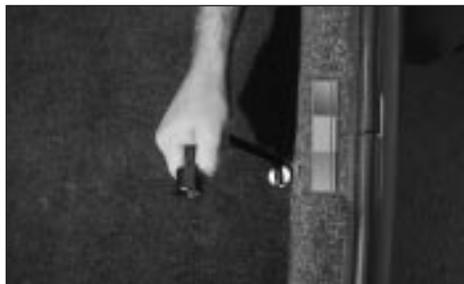
### Outillage

La roue de secours est située sous le coffre arrière avec le cric. La manivelle est accrochée sur le flanc droit du coffre arrière.

### Accessibilité roue de secours

Ouvrir la porte du coffre à bagages et desserrer la vis spéciale d'immobilisation du berceau de roue de secours avec l'embout spécial de manivelle, ou tout autre outil.

Décrocher le berceau support de roue de son crochet de sécurité pour dégager la roue et le cric.



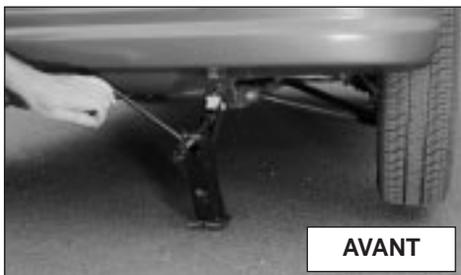
**Procédure pour changer votre roue :**

- 1 - Placer la voiture sur un plan horizontal et stable si possible, en serrant le frein à main énergiquement.
- 2 - Déposer l'enjoliveur.
- 3 - Débloquer les écrous avec la manivelle avant de soulever la voiture.
- 4 - Positionner votre cric à l'avant ou à l'arrière dans les emplacements prévus à cet effet (voir photo).



**Bien positionner le cric dans les points de levage. Ne jamais lever la voiture en prenant appui sous la carrosserie.**

- 5 - Monter votre voiture à l'aide du cric pour décoller la roue.
- 6 - Achever de dévisser les écrous de roue et dégager la roue.
- 7 - Engager la roue de secours dans les 4 goujons et visser les écrous en les mettant en contact avec la jante.
- 8 - Redescendre le cric pour remettre la voiture sur ses roues. Bloquer les 4 écrous.
- 9 - Monter l'enjoliveur en tenant compte de l'emplacement de la valve (voir photo). Faire réparer au plus vite votre pneu.



**Pour éviter un glissement accidentel du cric, et ne pas vous exposer à de graves blessures :**

- Arrêter le moteur avant toute opération
- Placer dans la mesure du possible le cric sur une surface plane et solide, au besoin mettre une large planche sous le cric pour le stabiliser
- Caler les roues du véhicule, et ne laisser personne à l'intérieur
- Ne placer aucune partie du corps sous le véhicule soulevé au cric
- Utiliser le cric MICROCAR que pour changer les roues de votre véhicule
- Positionner le cric précisément aux emplacements indiqués, ne secouer pas et ne pousser pas le véhicule soulevé au cric.

## TABLEAU DES LAMPES

AVANT		
Feux de croisement- route	60/55 W	H4
Feux de position	5 W	W5W
Clignotant	21 W	P21.W
ARRIERE		
Stop	21 W	P21.W
Clignotant	21 W	P21.W
Recul	21 W	P21.W
Lanterne	5W	R5.W
Brouillard AR *	21 W	P21.W
Troisième feu stop *	5 W	W5W
INTERIEUR		
Eclairage intérieur	5 W	W5W

## REPLACEMENT DES LAMPES

**Projecteurs**

Débrancher la prise faisceau.  
 Enlever la protection caoutchouc.  
 Pincer les extrémités du ressort de maintien de l'ampoule.  
 Extraire l'ampoule.  
 Insérer l'ampoule dans le projecteur en veillant à ce que les crans d'orientation correspondent bien avec ceux du projecteur.  
 Remonter ensuite l'ensemble.

**Veilleuse et clignotant**

Retirer le porte-ampoule par l'arrière du bloc feu en le tournant d'1/4 de tour.

**Feux arrière**

Dévisser de l'intérieur du coffre les 3 vis de fixation qui maintiennent le bloc feu.  
 Déposer le support de lampe.  
 Remplacer l'ampoule défectueuse.  
 Remonter ensuite l'ensemble.

**Plafonnier**

Tirer sur un côté du plafonnier pour accéder à l'ampoule.



## 3<sup>ème</sup> feu stop

- Ouvrir le hayon arrière.
- Retirer le joint de hayon sur la partie supérieure.
- Décoller l'habillage sur environ 40 cm, puis dévisser les deux écrous borgnes qui fixent le 3<sup>ème</sup> feu stop.
- Retirer le 3<sup>ème</sup> feu stop.
- Déposer le support de lampe.
- Remplacer l'ampoule défectueuse.
- Remonter ensuite l'ensemble.



## IV - TECHNIQUE

### CARACTÉRISTIQUES

<b>Moteur</b> .....	Bi-cylindre	Mono-cylindre
<b>Puissance</b> .....	4 kW	4 kW
<b>Cylindrée</b> .....	505 cm <sup>3</sup>	315 cm <sup>3</sup>
<b>Capacité maximum du réservoir</b> .....	18 litres	18 litres
<b>Ø de braquage</b> .....	8,20 m	8,20 m
<b>Nombre de places assises</b> .....	2	2
<b>Inverseur de marche</b> .....	Manuel	Manuel
<b>Vitesse automatique</b> .....	Variateur	Variateur
<b>Vitesse maxi</b> .....	45 km/h	45 km/h

### LUBRIFIANT

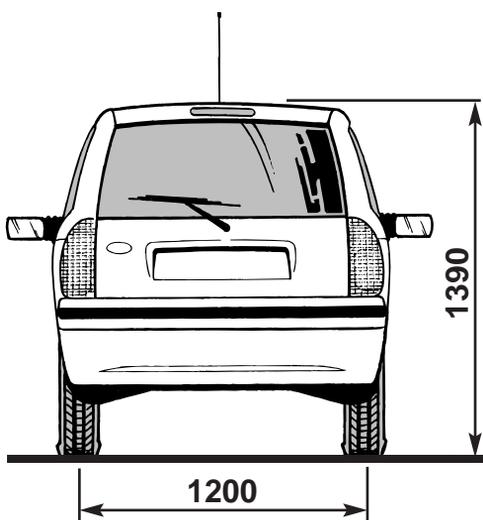
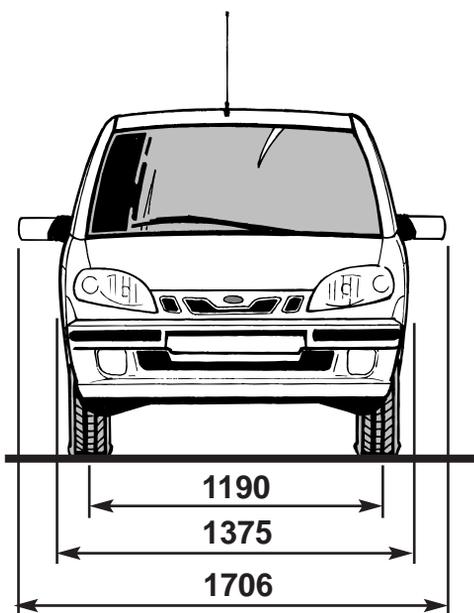
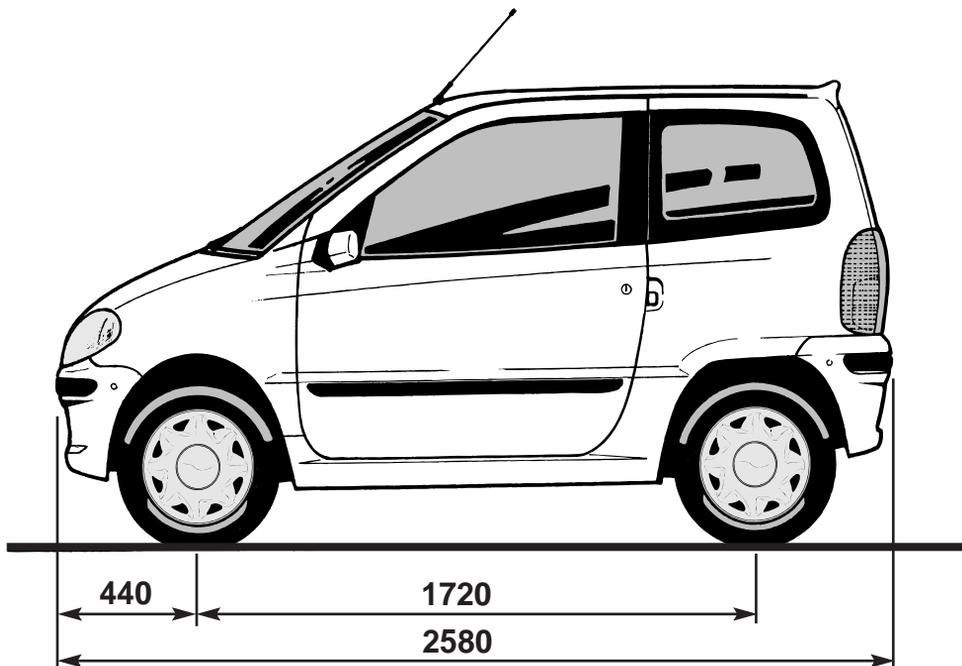
<b>Carburant</b>	Gas-oil
<b>Huile moteur</b>	SYMBOL CERAMIC 5W40 RALLYE ZS TURBO 10W40 Contenance : 1,55 L (bi-cylindre) 1L (mono-cylindre)
<b>Huile boîte</b>	TRANS EPA 80W Contenance : 0,50 L
<b>Liquide de frein</b>	SUPER BLOCK FLUID
<b>Lave-glace</b>	Contenance : 1 L
<b>Liquide de refroidissement (moteur bicylindre)</b>	TRANSFLUID Contenance : 3 L



UTILISE ET RECOMMANDE LES HUILES



DIMENSIONS : (en mm)



## V - ENTRETIEN ET RÉVISION

Comme tout ensemble mécanique, votre voiture doit faire l'objet de révisions ayant pour but d'éliminer toutes sortes de pannes et de remplacer les différentes pièces entrant dans le cadre d'entretien normal.

Pour cet entretien et ces vérifications, seuls les concessionnaires MICROCAR sont habilités à intervenir sur votre voiture, à plus fortes raisons pendant la période de garantie.

MICROCAR s'efforce chaque année de former et de renforcer l'information technique à son réseau de concessionnaires afin que ceux-ci vous assurent leurs meilleurs services dans les meilleurs délais.

### RODAGE

Un usage rationnel de votre voiture pendant les premières centaines de kilomètres est nécessaire pour un bon tassement des pièces en mouvement et garantir sa longévité.

Au démarrage, réchauffer lentement le moteur en **ÉVITANT DE L'EMBALLER**.

Pendant vos déplacements, relâcher de temps en temps la pédale d'accélérateur afin de permettre au moteur de décélérer pendant quelques minutes.

Ne jamais appuyer à fond sur cette même pédale pendant une longue période sans interruption.

Faire procéder à la première révision après 500 km parcourus (voir paragraphe OPÉRATION DE RÉVISION ci-dessous).

### OPÉRATION DE RÉVISION

Contrôle systématique à chaque révision :

- Ralenti moteur
- Réglage variateur
- Réglage levier inverseur
- Usure des courroies (variateur, ventilateur-alternateur)
- Serrage visserie (direction, suspension, moteur, pont, cardans, etc ...)
- Amortisseurs
- Pneus : pression, parallélisme
- Freinage, frein de parking
- Direction (bielle, rotule, etc ...)
- Niveau liquide de refroidissement
- Eclairage, clignotant, témoin électrique, klaxon, etc ...
- Lave-glace et liquide lave-glace
- Essai sur route pour approbation.

	3000 km*	6000 km*	9000 km*	12000 km*	15000 km*	18000 km*	21000 km*	24000 km*	27000 km*	30000 km*	33000 km*	36000 km*	39000 km*	42000 km*	45000 km*	48000 km*	51000 km*	54000 km*	57000 km*	60000 km*	63000 km*	66000 km*	69000 km*	72000 km*	
Vidange huile moteur .....	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Vidange huile boîte .....	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Remplacement filtre à huile .....	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Vérification filtre à air et remplacement éventuel .....		●		●		●		●		●		●		●		●		●		●		●		●	
Vérification tension courroie alternateur.....	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Remplacement filtre gas-oil .....	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle jeu aux culbuteurs .....				●				●				●				●				●				●	
Remplacement courroie de ventilateur (bicylindre) (1).....							●							●						●					●
Contrôle du système d'injection .....	●						●							●						●					●
Remplacement courroie de distribution (bi-cylindre) (tous les 42000 km) .....														●											●
Remplacement du liquide de frein (1).....										●										●					●
Remplacement du liquide de refroidissement (bicylindre) (1)..										●										●					●

\* ou au moins tous les 6 mois - (1) ou au moins tous les 2 ans

PÉRIODICITÉ DES RÉVISIONS		
Préparation à la route		Révision générale de garantie
Cachet concessionnaire vendeur	Cachet de l'atelier effectuant la préparation à la route	Cachet de l'atelier <b>500 km</b> <b>GRATUITE</b> à exception des consommables : Huiles, filtres, etc ... Date : km :

## CALENDRIERS DES RÉVISIONS

Cachet du concessionnaire ou agent <b>3 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>6 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>9 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>12 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>15 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>18 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>21 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>24 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>27 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>30 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>33 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>36 000 km</b> Date : km :

\* ou au moins tous les 6 mois

## CALENDRIERS DES RÉVISIONS

Cachet du concessionnaire ou agent <b>39 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>42 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>45 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>48 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>51 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>54 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>57 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>60 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>63 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>66 000 km</b> Date : km :
Cachet du concessionnaire ou agent <b>69 000 km</b> Date : km :	Cachet du concessionnaire ou agent <b>72 000 km</b> Date : km :
* ou au moins tous les 6 mois	



## VI - CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

### CONDITIONS DE GARANTIE

L'acheteur d'un véhicule bénéficie de la garantie en cas de vices cachés du véhicule vendu. L'acheteur bénéficie de la garantie MICROCAR pendant 3 ans, dans une limite maximale de 40 000 km, à compter de la date de livraison portée sur le certificat de garantie.

La garantie couvre la fourniture gratuite ou la remise en état, suivant les instructions du constructeur, des pièces reconnues défectueuses ainsi que les frais de main-d'œuvre inhérents à leur démontage et remontage.

Les feuillets détachables dit «Certificat de garantie» revenant à MICROCAR doivent être obligatoirement envoyés à MICROCAR au plus tard dans les huit jours qui suivent la livraison, revêtu du cachet du concessionnaire ou de l'agent, de la date de livraison et de tous les renseignements requis.

Sont exclus pendant les 3 années de la garantie :

- a) Les pneumatiques, ampoules électriques et glaces (pour les glaces, sauf dans le cas d'un défaut caractérisé).
- b) Les détériorations ou avaries résultant d'une mauvaise utilisation, notamment par insuffisance de soin ou d'entretien ou défaut de conduite, d'une surcharge même passagère, d'un accident, d'un usage anormal ou abusif, ou encore dues à l'usure normale.
- c) Les détériorations ou avaries occasionnées par des réglages non conformes aux réglages d'origine préconisés par MICROCAR.
- d) Les ensembles et organes protégés si les scellés de plomb, de cire, de peinture ont été rompus par suite d'un démontage sans autorisation écrite préalable des services techniques MICROCAR.
- e) Le véhicule transformé, modifié, réparé ou démonté, même en partie seulement, en dehors des établissements agréés par MICROCAR.
- f) Le véhicule sur lequel une ou plusieurs des pièces montées par le constructeur auraient été modifiées ou remplacées par des pièces d'une autre origine.
- g) Le véhicule utilisé à des fins de compétition telles que course, rallye, critérium.
- h) Les frais de main-d'œuvre, de mise au point ou de réglage ou correspondant à des travaux n'entraînant pas de remplacement de pièces.
- i) Les frais de dépannage et de remorquage ou les conséquences de l'immobilisation du véhicule.
- j) Les opérations courantes d'entretien, telles que : vidange, mise au point, nettoyage de pompes, d'injecteurs et des conduits d'arrivée de gas-oil, réglage du train avant, équilibrage des roues, permutation des pneus, réglages des freins et de l'embrayage ou de leur commande, réglage des tringleries, nettoyage du moteur, réglage variateur.
- k) Le remplacement, dans le cadre de l'entretien normal du véhicule, des filtres à gas-oil, à huile, à air, durites, etc ...
- l) L'usure normale de pièces telles que : balais d'essuie-glace, garnitures de freins, d'embrayage, courroie, etc ...

- m) Les réparations découlant d'accidents, de dégradations, de négligences, ou résultant du fait que le carburant, les lubrifiants, graisses, produits anti-gel ou liquides de freins recommandés n'ont pas été employés.
- n) Les réparations résultant ou nécessitées par le fait que le véhicule a été utilisé en surcharge, ou dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été conçu.
- o) Les réparations consécutives à des modifications non approuvées par le constructeur.
- p) Les réparations consécutives à l'utilisation du véhicule en compétition, à des régimes entretenus trop élevés ainsi qu'à des accélérations inconsidérées, ou à des passages de vitesse à régime excessif.

Sont exclus pendant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de garantie :

l'ensemble des éléments de la carrosserie, le capitonnage et la sellerie, tous les éléments d'ornement, les phares, les feux, les faisceaux, les porte-lampes, tous les revêtements intérieurs et extérieurs, les joints de carrosserie, les sièges, la planche du tableau de bord et les cendriers, les poignées et les manivelles, les pare-chocs, les serrures et l'antivol de direction, l'alarme, les télécommandes, les buses et canalisations de ventilation et leur système de commande, l'autoradio et ses équipements, le réservoir à carburant et son bouchon, la batterie, l'ensemble du système d'échappement, les conduits et les canalisations, les durites, les amortisseurs, les jantes et les pneumatiques, les éléments de suspension et de direction en caoutchouc, les soufflets de cardan et de direction, les roulements et les paliers de variateur, toutes les pièces en friction du système de freinage.

Les échanges ou remises en état des pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la garantie du véhicule. Néanmoins, les pièces ou éléments mécaniques d'origine MICROCAR changés par un représentant de la marque, lors d'une réparation sont par ce fait même garantis pour une durée de 6 mois (pièces uniquement) à compter de la date de montage.

La garantie ne s'étend pas aux pièces détachées et accessoires qui portent de façon apparente la marque d'un autre fournisseur.

### APPLICATION DE LA GARANTIE

L'application est conditionnée par :

- La présentation du certificat de garantie.
- L'exécution de la révision gratuite prévue aux 500 premiers kilomètres.
- L'exécution des révisions (calendrier dûment complété).

La révision gratuite des 500 premiers km et les réparations sous garantie doivent être effectuées de préférence par le vendeur du véhicule, qu'il s'agisse d'un concessionnaire ou d'un revendeur professionnel.

En cas d'impossibilité, tout concessionnaire de la marque pourra intervenir dans les mêmes conditions. Le client n'a pas à régler le montant des interventions faites au titre de la garantie.



Dans un souci permanent d'amélioration des modèles, les constructions automobiles MICROCAR précisent que l'intégralité de cette brochure n'est pas contractuelle, et se réservent le droit de modifier sans prévenir, les spécifications de leurs véhicules.